



Saint-Luc
Liège
école
supérieure
des arts

VALORISATION DE CRÉDITS ACQUIS DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT OU UNE AUTRE ORIENTATION

Formulaire de demande
à joindre au formulaire d'inscription ou
à déposer à SAPP avant le 15 septembre

Les descriptifs des cours et les bulletins de notes justifiant la réussite des cours suivis doivent être joints à la demande. Les demandes incomplètes ne seront pas traitées.

Par la présente, je souhaite introduire une demande de valorisation de crédits :

NOM :

PRÉNOM :

Je déclare

- Que toutes les informations et documents fournis sont corrects et véritables

Avoir été prévenu.e que toute fausse déclaration ou falsification dans la constitution de mon dossier d'admission ou d'inscription est constitutive de fraude à l'inscription

Date :

Signature de l'étudiant :

Précédée de la mention « lu et approuvé »

ENCART RÉSERVÉ À L'ESA

(l'étudiant ne doit rien indiquer sur cette page)

L'étudiant aura connaissance des décisions de valorisation de crédits/dispenses via son PAE (Programme Annuel d'Études).

Les motifs pouvant être mentionnés dans la case décision correspondent à :

1. Le contenu du cours suivi et les compétences développées ne sont pas équivalents au contenu et compétences du cours que l'étudiant souhaite valoriser ;
2. Le dossier remis par l'étudiant est incomplet et insuffisant pour permettre à la Commission programme d'apprécier le contenu et les compétences développées au sein du cours suivi ;
3. La demande de valorisation doit porter sur l'entièreté du cours, elle ne peut pas être partielle ;
4. Seuls les cours suivis de l'enseignement supérieur peuvent être valorisés ;
5. Le programme d'études d'un étudiant qui accède, via une admission personnalisée à une année diplômante, ne peut comptabiliser moins de 60 crédits ;
6. Les crédits présents à la valorisation n'ont pas été acquis par l'étudiant.

7.
.....
8.
.....

Procès-verbal de la Commission Programme
(à compléter par l'ESA)

Sur base des documents fournis par l'étudiant et/ou des tests effectués, la Commission programme s'est réunie ce et a pris décision. Celle(s)-ci est/sont notifiée(s), et en cas de refus motivée(s), en regard de chaque cours ayant fait l'objet d'une demande de valorisation.

Signature des membres de la Commission Programme

Master en design industriel

Merci de joindre le/les bulletins prouvant la réussite des cours ainsi que le descriptif détaillé du/des cours

Cours St Luc	Code St Luc	H./ Crédits	Note /20	Décision réservée à l'ESA
Cours Valorisable	Code Cours	H./ Crédits	Note /20	
Droit - Général (1M)	AD400	60h / 4cr.		
Histoire et actualités des arts - Design (1M)	D4000	30h / 2cr.		
Méthodologie du mémoire (1M)	D4012	60h / 4cr.		
Actualités culturelles - Actualités du Design (1M)	D4080	30h / 2cr.		
Droit : Notions de législation et droit (1M)	D4131	30h / 2cr.		
Sciences et Sciences appliquées - Ergonomie et anthropométrie (1M)	D4140	60h / 4cr.		
Mémoire master 1 (1M)	D4151	0h / 4cr.		
Techniques et technologies - Matériaux (1M)	D4420	30h / 2cr.		
Techniques et technologies - Design Engineering (1M)	D4425	60h / 4cr.		

Techniques et technologies - Technologie pratique des matériaux (1M)	D4445	30h / 2cr.		
Design industriel - Produit et objets (1M)	D4451	60h / 4cr.		
Techniques et technologies - Design industriel (1M)	D4490	60h / 4cr.		
Design industriel - Atelier (1M)	D4601	360h / 18cr.		
Structure formelle - Recherches plastiques et tridimensionnelles (1M)	D4820	60h / 4cr.		
Méthodologie - Suivi du mémoire (2M)	D5012	45h / 3cr.		
Sciences et sciences appliquées - Ergonomie et anthropométrie (2M)	D5140	30h / 2cr.		
Mémoire TFE (2M)	D5150	0h / 10cr.		
Techniques et technologies - Design Engineering (2M)	D5425	30h / 2cr.		
Techniques et technologies - Informatique (2M)	D5440	30h / 2cr.		
Design industriel - Atelier (2M)	D5600	120h / 14cr.		

Design industriel - Atelier (2M)	D5601	180h / 16cr.		
Stage (2M)	D5981	330h / 11cr.		

TOTAL : 120 ECTS

note/20 : **AR** = note d'une Année Réussie avis : **D** = Dispense -- **ND** = Non Dispensé